



# EUROPACORP

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### EUROPACORP : COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE

**Saint-Denis, le 6 octobre 2014** – L'Assemblée générale mixte des actionnaires d'EuropaCorp s'est tenue le 26 septembre dernier à Saint-Denis. Le détail des votes des résolutions est présenté en annexe.

Les actionnaires ont notamment approuvé les comptes de l'exercice 2013/2014 et ont entériné la nomination de Rhyzlane Nusse, en tant qu'administratrice indépendante ainsi que le renouvellement du mandat d'administrateur du Directeur général d'EuropaCorp, Christophe Lambert.

A l'occasion de cette Assemblée générale, Christophe Lambert a commenté les récentes actualités du Groupe et a présenté les perspectives de l'exercice en cours et des exercices suivants.

#### Agenda financier

**28 novembre 2014** : Chiffre d'affaires et Résultats consolidés semestriels

#### **A PROPOS D'EUROPACORP**

EuropaCorp est au premier rang des studios de cinéma européens. Créé en 1999, EuropaCorp réunit les activités de production, distribution salle, vidéo/VOD, ventes de droits TV pour la France et désormais exploitation de salle de cinéma depuis l'inauguration en octobre 2013 du premier multiplexe EuropaCorp CINEMAS à Aéroville.

EuropaCorp exerce également les activités de vente des droits internationaux, partenariats et licences, production et édition de bandes originales. Depuis 2010, le Groupe est présent dans la production de fictions TV. Le modèle économique intégré d'EuropaCorp lui permet ainsi de bénéficier de sources de revenus diversifiées. Fort d'un line-up de films de genres variés, et particulièrement présent sur les marchés internationaux, le Groupe a notamment produit ces dernières années les plus gros succès français à l'étranger. En février 2014, EuropaCorp a créé, avec Relativity Media une co-entreprise de distribution aux Etats-Unis, qui lui permet de contrôler entièrement sa distribution aux Etats-Unis et de maximiser la visibilité de ses films à l'international.

EuropaCorp a été fondé par le cinéaste, scénariste et producteur français, Luc Besson. Le Groupe détient un catalogue de 500 films, et compte 150 collaborateurs permanents.

Plus d'informations sur [www.europacorp-corporate.com](http://www.europacorp-corporate.com)

#### Contacts

##### **Groupe EuropaCorp**

Fabien Wittmann – Relations Investisseurs  
[investors@europacorp.com](mailto:investors@europacorp.com)  
Tél : 01 55 99 50 00

##### **Image Sept**

Estelle Guillot-Tantay / Sylvie Ruggieri  
[egt@image7.fr](mailto:egt@image7.fr) / [sruggieri@image7.fr](mailto:sruggieri@image7.fr)  
Tél : 01 53 70 74 70

## ANNEXE

### Détails des votes

Le nombre total des actions présentes et représentées s'est élevé à 20 743 196 (70,8%) ce qui représente un quorum suffisant tant pour l'Assemblée générale statuant à titre ordinaire qu'à titre extraordinaire.

<i>Résolution</i>	<i>Objet</i>	<i>Nombre de votes exprimés</i>	<i>% votes Pour</i>	<i>% votes Contre</i>
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2014	20 743 196	93,46%	6,54%
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2014	20 743 196	93,46%	6,54%
3	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2014	20 743 196	100%	0%
4	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions	20 743 196	93,22%	6,78%
5(*)	Approbation des engagements visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce pris en faveur de Monsieur Christophe Lambert	17 811 780	92,02%	7,98%
6	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Christophe Lambert	20 743 196	99,02%	0,98%
7	Nomination de Madame Rhyzène Nusse en qualité d'administrateur	20 743 196	93,29%	6,71%
8	Fixation du montant des jetons de présence	20 743 196	95,96%	4,04%
9	Nomination de nouveaux Commissaires aux comptes titulaire et suppléant	20 743 196	98,07%	1,93%
10	Nomination de nouveaux Commissaires aux comptes titulaire et suppléant	20 743 196	98,07%	1,93%
11	Autorisation d'un programme de rachat par la Société de ses propres actions	20 743 196	90,16%	9,84%
12	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou à des titres de créance	20 743 196	99,91%	0,09%
13	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, par offre au public, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou à des titres de créance	20 743 196	90,14%	9,86%
14	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou à des titres de créance dans le cadre d'une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	20 743 196	90,17%	9,83%
15	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de fixer le prix des émissions d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 10% du capital par an	20 743 196	90,17%	9,83%
16	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter, conformément à l'article L. 225-135-1 du Code de commerce, le nombre de titres à émettre à l'occasion d'émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	20 743 196	90,17%	9,83%

<i>Résolution</i>	<i>Objet</i>	<i>Nombre de votes exprimés</i>	<i>% votes Pour</i>	<i>% votes Contre</i>
17(**)	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation de capital par l'émission d'actions réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers	20 743 196	4,80%	95,20%
18	Limitation globale des autorisations d'émission en numéraire	20 743 196	96,78%	3,22%
19	Délégation de pouvoirs à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en rémunération de titres apportés dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la Société	20 743 196	90,59%	9,41%
20	Délégation de pouvoirs à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires de la Société dans la limite de 10% du capital social, en rémunération d'apports en nature consentis à la Société	20 743 196	99,15%	0,85%
21	Délégation de pouvoirs à donner au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'un échange de titres financiers	20 743 196	90,59%	9,41%
22	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées	20 743 196	90,17%	9,83%
23	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées	20 743 196	90,17%	9,83%
24	Délégation de pouvoirs à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	20 743 196	99,99%	0,01%
25	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions	20 743 196	99,17%	0,83%
26	Modification de l'article 7 des statuts	20 743 196	100%	0%
27	Pouvoirs en vue des formalités	20 743 196	100%	0%

(\*) Pour cette résolution, les actions de Monsieur Christophe Lambert et de Lambert Capital BV n'ont pas été prises en compte dans le calcul du quorum et dans les votes exprimés.

(\*\*) Résolution résultant d'une obligation légale mais non agréée par le Conseil d'administration de la Société.